

# Des assistants de service social (F-H) en espace départemental des solidarités (EDS)

Avec 8 000 agentes et agents, le Département du Val-de-Marne est l'un des premiers employeurs du territoire.

Ses actions rassemblent plus de 200 métiers dans des secteurs diversifiés tels que la petite enfance et la protection de l'enfance, l'action sociale, l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, l'assainissement, l'environnement, les collèges, la voirie ou encore l'administration. Cette diversité offre de nombreuses opportunités d'évolutions professionnelles.

Pilote de l'action sociale et des politiques de solidarités sur son territoire, le Département agit en faveur de l'insertion sociale et professionnelle afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion et de protéger les publics vulnérables.

---

*Les espaces départementaux des solidarités ont pour mission d'accueillir, d'écouter et d'informer les personnes sur leurs droits et les aides auxquelles elles pourraient prétendre. Ils interviennent dans des domaines très variés : le revenu de solidarité active (RSA), l'insertion et la recherche d'emploi, le logement, la santé, le budget familial, l'accès aux loisirs et à la culture, l'enfance et la famille, la grossesse et les modes de garde.*

### Missions

L'assistant·e de service social en EDS a pour mission d'accueillir, d'accompagner et de soutenir les publics dans leur accès aux droits, l'insertion et le développement de leur autonomie.

### Activités principales

**Mise en œuvre des deux méthodologies d'intervention sociale :** intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) et intervention sociale d'aide à la personne (ISAP).

**Soutien et développement des actions de solidarité et de lutte contre la précarité,** en s'appuyant sur le cadre législatif et réglementaire ou sur des projets innovants.

**Mise en œuvre des séquences d'accueil et d'urgence,** de suivi et d'accompagnement.

**Suivi social** des personnes et élaboration avec elles d'un plan d'accompagnement formalisé à l'aide des documents utilisés par le service.

**Accueil, évaluation, orientation et accompagnement :**

- Pour faciliter l'accès de l'ensemble du public à toute information concernant ses droits et à l'obtention de ceux-ci.
- Pour permettre l'insertion, l'autonomie et le maintien du lien social des personnes en difficulté sur le plan individuel, familial, économique et social.
- Pour contribuer au développement social local.
- Pour prévenir les risques d'exclusion.
- Pour prévenir des mauvais traitements à l'égard des personnes.

suite ►

# Assistants de service social (F-H)

---

- ▶ **Participation à la protection des enfants en danger** dans le respect du droit des familles.

**Participation à la protection des adultes vulnérables** dans le respect des libertés individuelles.

**Participation à l'ensemble des activités du service**, notamment à la prise en charge des situations d'urgence, au maintien de l'ouverture du service au public et à la réflexion collective sur les pratiques, les actions et les projets.

**Personne « ressource »** pour l'ensemble du service sur une thématique, un champ d'activité ou une méthodologie d'intervention.

## Profil

- **DEASS** (diplôme d'État d'assistant de service social) exigé.
- Aptitude à travailler en équipe et en partenariat.

## Rémunération, avantages sociaux et politique RH

- Une rémunération statutaire et un régime indemnitaire adapté en fonction des missions.
- Une prime de fin d'année.
- Des prestations sociales : participation à une mutuelle labellisée, contrat de groupe prévoyance, tickets-restaurant...
- 30 jours de congés annuels + 5 jours consécutifs par semestre.
- Une politique de formation dynamique.

## Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)

sur : [www.valdemarne.fr/recrutement](http://www.valdemarne.fr/recrutement)

ou par courrier à :

Monsieur le président du Conseil départemental du Val-de-Marne  
Hôtel du Département  
Direction des Ressources humaines  
94054 Créteil Cedex